

Thérapie psychomotrice dans le canton de Neuchâtel

Offres de thérapie psychomotrice financées par le canton ou les communes

	Population 0 à 18-20 ans
	Zone de couverture Tout de canton
	Institutions/services responsables Office de l'enseignement spécialisé
	Liens et autres informations utiles Psychomotricité - République et canton de Neuchâtel Les demandes sont à adresser à l'Office de l'enseignement spécialisé. Lieux d'intervention: Centre cantonaux ambulatoire et consultations chez les indépendant·e·s
	Contact de la section de Psychomotricité Suisse Mail: section.ne@psychomotricite-suisse.ch